



FORMATION EN PRÉSENTIEL

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE B0 / HOV

Dernière mise à jour le 19/01/2022.

OBJECTIF

Permettre au personnel non électricien, encadrant des chantiers d'ordre non électrique dans des environnements électriques, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme

NF C 18-510 de l'Union Technique de l'Électricité.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'assurer la sécurité d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.
- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique.
- Être capable de citer les zones d'environnement et d'en donner leurs limites et prescriptions en lien avec son titre d'habilitation ; Être capable de mettre en oeuvre de son matériel, outils et équipements de protection et d'en identifier les risques associés ; Être capable d'appliquer les conduites à tenir appropriées en cas d'accident ou d'incendie en lien avec le risque électrique
- Être capable de réaliser des opérations d'ordre non-électrique basse-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Être capable de réaliser des opérations d'ordre non-électrique haute-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Être capable de réaliser des opérations d'ordre non-électrique haute-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes personnes ayant à réaliser ou encadrer des travaux non électriques, dans un environnement électrique.

MODALITÉS D'ACCÈS

Faire une demande d'inscription par mail, ou par téléphone au plus tard 24 heures avant le début de la formation

Réf.	B0/HOV
Contact	0980493771 info@starter-formation.fr http://starter-formation.fr

PRÉ-REQUIS

- Être reconnu apte par le médecin du travail.
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Bâtiment conforme aux normes d'accessibilité.



MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Apport théorique et pratique.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Support de formation Starter Formation. Ordinateur, vidéoprojecteur. Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : Platine, cadenas ,système de verrouillage et les EPI visières de sécurité, gants d'électricien...

TAUX D'OBTENTION

100

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

Non

ÉQUIVALENCES

Pas d'équivalence.



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)



PROGRAMME

PARTIE THEORIQUE 70%

L'habilitation électrique

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

Notions élémentaires d'électricité

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

Les différents types d'accidents électriques

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

La protection intégrée à la conception des installations

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

L'évaluation et la prévention des risques électriques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

Les domaines de tension, les ouvrages et installations

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens



Les zones de l'environnement électrique

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

Les différents acteurs

- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

Les opérations d'ordre non électrique

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

Les équipements de protection

- Les Équipements de Protection Individuelle ou Collective (gants isolants, casque, tapis isolant...)
- La vérification des EPI

Les outils et le matériel de travail

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

Les incidents, accidents et incendies

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention

PARTIE PRATIQUE 30%

Exercices individuels de mise en situation

- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Evolution dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations applicables
- Réalisation d'opérations selon l'indice d'habilitation visé
- Mise en œuvre et vérification des Équipements de Protection Individuelle

Travaux en sous-groupes

- Rédaction et utilisation de la documentation
- Identification des indices d'habilitation nécessaires selon différentes situations d'intervention

Cas concrets



- Réalisation d'opérations d'ordre non électrique, en situation professionnelle lors des formations en intra-entreprise

Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1626/>

LES PLUS

Nos formateurs sont des professionnels en exercices

INTERVENANT(S)

Formateur en Prévention des Risques
Électriques

ÉVALUATION

Des tests de contrôle individuel seront réalisés en fin de formation : QCM pour les connaissances théoriques dans un premier temps, puis cas pratiques, conformément à la réglementation en vigueur.

ATTRIBUTION FINALE

Avis d'habilitation pré-rédigé adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer un titre d'habilitation. Une attestation individuelle de formation sera délivrée à chaque stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Formation HABILITATION ELECTRIQUE B0 / HOV